



HAL
open science

Master Banque et affaires internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Banque et affaires internationales. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028854

HAL Id: hceres-02028854

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028854>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Banque et affaires internationales

Aix-Marseille Université (AMU)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Banque et affaires internationales* (BAI) est issue de la volonté de la Faculté d'Economie et de Gestion (FEG) et plus globalement d'Aix-Marseille Université (AMU) de rendre plus lisible son offre de formation en banque et finance. Le diplôme, créé en 2008, regroupe ainsi deux anciennes mentions : « Banque et affaires » et « Economie et finance internationale ». Le diplôme est décliné en deux spécialités : *Management des risques financiers* (MRF) et *Financement d'entreprises et d'affaires internationales* (FEAI). Le master BAI forme des spécialistes pour la banque et l'entreprise dans les domaines de la finance, de la gestion des risques financiers, du business plan et du financement des projets à l'international. Les métiers associés aux spécialités sont les suivants : gestionnaire d'actifs, market maker dérivés indices, analyste financier, gérant de portefeuille, analyste hedge funds, auditeur, risk manager, consultant en affaires internationales, responsable de l'audit, contrôleur de gestion, chef de zone export, chef de projet, etc.

Le master BAI bénéficie de son appartenance au Réseau des Instituts Universitaires Professionnalisés (IUP) et à l'Association des Directeurs d'IUP et de Master en Banque Finance Assurance (ADIM-BFA) qui compte dix membres dont les Universités de Paris XIII, Paris Dauphine, Nanterre, Lyon, Nantes, Angers, Caen, Nancy, Bordeaux, et Aix-Marseille Université. Ce réseau communique sur les débouchés, les métiers, etc. La possibilité d'un double diplôme avec l'Université de Liège (Belgique) est proposée aux étudiants depuis la rentrée 2016, tandis que leur est offerte la possibilité de passer le deuxième semestre de la première année de master à l'étranger, notamment en Chine à l'*Institute of Business School-Chongqing Technology and Business University*.

Ce master est proposé en formation initiale et en formation continue pour ce qui est des deux années. L'alternance est possible en deuxième année.

Le master a essentiellement une finalité professionnelle mais peut conduire au doctorat, moyennant la validation du dossier du candidat par une commission *ad hoc* de l'école doctorale. Le master bénéficie du support de trois laboratoires reconnus en gestion ou économie, notamment le Centre d'études et de recherche en gestion d'Aix-Marseille Université (CERGAM) pour ce qui est du domaine de la finance.

Pour la spécialité FEAI, les enseignements ont lieu à Marseille. Pour la spécialité MRF, le semestre 1 et le semestre 2 ont lieu à Marseille et les semestres 3 et 4 à Aix-en-Provence.

Analyse

Objectifs

L'objectif académique du master est ambitieux : « former des spécialistes de haut niveau capables de mettre en œuvre des stratégies financières sur des projets au niveau national ou à l'international, de proposer les meilleures solutions de financement et de gérer les risques financiers qui en découlent ».

La palette de métiers visés est trop large. Il est en effet difficile d'avoir un diplôme qui prépare tout à la fois à « travailler plus particulièrement dans le secteur bancaire, financier et des assurances, mais aussi des entreprises de

<p>toutes tailles et de tous secteurs d'activité ». Cette palette reflète une intégration des diplômes d'origine qui reste à parfaire (les responsables du diplôme suggèrent comme voie d'amélioration la constitution de groupes mixtes pour la réalisation de projets entre les deux spécialités du master).</p> <p>Le diplôme répond clairement aux besoins du secteur bancaire, pour lequel la demande de jeunes cadres, formés à des techniques d'audit, d'analyse financière, de gestion de haut de bilan et de prévention des risques, notamment ceux liés à l'international, est forte et pérenne.</p>
<p>Organisation</p>
<p>La partie commune des spécialités MRF et FEAI du master est le premier semestre de la première année. La différenciation se fait dès le deuxième semestre de la première année.</p> <p>La spécialité FEAI est elle-même subdivisée en deux options : « Ingénierie des affaires internationales et projets » d'une part et « Ingénierie de la prévention des risques en entreprise » d'autre part. Ces deux options donnent lieu à des cours (4) mutualisés, ce qui assure une cohérence à la spécialité.</p> <p>La première année de master (M1) n'est pas ouverte en alternance, ce qui est cohérent avec les objectifs élevés de transmission de connaissances académiques. Pour autant, l'alternance pourrait renforcer encore l'attractivité de ce diplôme déjà bien implanté et répondre à une demande sociale. Elle est identifiée par les responsables de la formation comme une priorité dans l'avenir immédiat.</p> <p>La deuxième année de master (M2) est prévue pour l'alternance, quel que soit le parcours. Les étudiants non-alternants travaillent sur des projets quand les étudiants alternants sont en entreprise (2 jours par semaine), ce qui peut poser la question de l'attractivité du diplôme pour les non-alternants. La non-alternance ne doit pas être vécue comme un choix par défaut.</p> <p>Le diplôme est ouvert en formation continue mais sans aménagement de l'emploi du temps. Un aménagement est en revanche prévu pour les sportifs de haut niveau et pour les salariés pour ce qui est des modalités du contrôle des connaissances.</p> <p>Les étudiants bénéficient des séminaires professionnels de chaque spécialité et du département (conférences intitulées « les grands débats financiers »).</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>L'explicitation du positionnement dans l'environnement est rendue difficile du fait de l'existence antérieure de diplômes regroupés au sein de la mention. Le positionnement se fait tantôt par rapport à une spécialité, tantôt par rapport à une autre, rendant délicate une analyse d'ensemble.</p> <p>Au niveau de l'établissement, le master BAI est le seul à proposer une formation en gestion des risques financiers dans la banque et une formation à l'expertise de business plan à l'international et au financement de projets internationaux. Le portage du diplôme est difficile à comprendre vu le nombre d'entités concernées (FEG, Institut Supérieur de la Finance, Institut Supérieur d'Affaires et de Finance Internationales -IUP), pour des raisons historiques vraisemblablement.</p> <p>Les spécialités de la mention du master BAI sont dans une certaine mesure également enseignées à l'Université de Nice Sophia Antipolis (master <i>Finance internationale et économie de la mondialisation</i>, spécialité <i>Management bancaire et finance internationale</i>) et à KEDGE Business School (mastère Management financier et organisationnel, avec des spécialités audit et contrôle, ingénierie financière et conseil patrimonial). Pour autant, le master n'est ni redondant, ni menacé dans son environnement régional.</p> <p>Il y a environ une douzaine de masters en Finance et gestion des risques sur le territoire national.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs reconnus dans le domaine de la finance, ainsi qu'un professionnel associé à temps partiel (PAST), ce qui est un atout pour la formation, au vu de son engagement (notamment la gestion des statistiques d'insertion, la gestion des stages et leur soutenance, etc.). Les professionnels membres de l'équipe pédagogique sont de haut niveau.</p> <p>Le pilotage de la mention est assuré par un enseignant-chercheur et chaque spécialité est dotée d'un responsable. Le diplôme possède tous les organes permettant la discussion du projet et des pratiques pédagogiques.</p> <p>Le service de certains enseignants-chercheurs est trop concentré au sein du diplôme. L'implication de membres du département Institut supérieur de la finance (ISFI) de la FEG et des professionnels est indiquée par les responsables de la formation comme nécessaire afin d'assurer le suivi effectif des stages et projets.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les étudiants de M1 sont issus principalement de deux licences de la FEG, la licence <i>Economie-Gestion</i> parcours <i>Finance</i> et la licence <i>Gestion</i> parcours <i>Banque et affaires internationales</i>. L'articulation de ladite licence avec le master n'est pas précisée malgré l'intitulé qu'elles partagent.</p> <p>En M1, l'effectif moyen est de 75 étudiants par an sur 4 ans. Conformément à la logique académique, seul un nombre</p>

<p>très limité d'étudiants sont issus de licences professionnelles. Il est à noter une forte variation du nombre d'inscrits d'une année sur l'autre, notamment l'augmentation de 40 % en 2015-2016, expliquée par l'ouverture de droit de la formation à de nouveaux « domaines compatibles ». Le M2 accueille entre 15 % et 20 % d'étudiants extérieurs, brassage qui permet de dynamiser le diplôme.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est de 85 %, ce qui est satisfaisant. Les postes occupés sont en cohérence avec la finalité du diplôme dans des établissements financiers et compagnies d'assurance.</p> <p>Le niveau de rémunération est de 1 855 euros nets mensuels. Il n'est pas comparé aux standards dans le secteur d'activité. Deux tiers des étudiants trouvent un travail hors région parisienne, ce qui démontre l'adéquation de la formation aux besoins en cadres de haut niveau des établissements bancaires en région.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs reconnus, notamment dans le domaine de la finance où le CERGAM est une référence en France. Deux autres laboratoires sont en appui, l'un en gestion (Centre de recherche sur le transport et la logistique), l'autre en économie (Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille).</p> <p>Le lien avec la recherche se fait dès la première année de master au cours de laquelle les étudiants ont à synthétiser une littérature scientifique précise, proposer une problématique, etc. Un objectif est d'inciter à la lecture d'articles scientifiques.</p> <p>Ce lien est poursuivi durant la deuxième année de master pendant laquelle les étudiants travaillent sur un article de recherche (problématique, méthodologie et résultats) pour en faire l'analyse.</p> <p>Au total, trop rares sont les étudiants à poursuivre en doctorat (1 en 2014-2015, aucun les années précédentes). Il est indiqué que cette voie est surtout envisagée pour les étudiants de la spécialité MRF, ce qui n'est pas suffisant. Une meilleure connaissance des thèmes de recherche sur lesquels travaillent les enseignants-chercheurs est une voie d'amélioration identifiée par les responsables du diplôme pour pallier ce problème. Le CERGAM propose des séminaires de recherche en finance auxquels les étudiants en MRF peuvent assister, ce qui est positif, mais auxquels les étudiants en FEAI ne sont pas invités, ce qui est dommage.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Les étudiants sont particulièrement bien accompagnés dans leur processus de professionnalisation, notamment du fait du portage du diplôme par l'IUP. La participation des professionnels à hauteur de 50 % des enseignements est déjà une forme de contact avec le monde de l'entreprise.</p> <p>La pédagogie est en partie axée sur la mise en situation, notamment par l'étude de cas concrets, de jeux d'entreprise, de deux stages obligatoires et d'un projet qui permet à l'étudiant de découvrir le travail en équipe et d'apprendre à résoudre un problème dans un délai court.</p> <p>L'établissement et la FEG ont mis en place des dispositifs permettant aux étudiants de rencontrer des professionnels, de bénéficier de simulations d'entretiens, d'aide à la rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation.</p> <p>Les responsables de la formation identifient comme une nécessité d'imposer aux étudiants se destinant aux métiers de l'investissement au sein d'une banque de passer les certificats rendus obligatoires par l'Autorité des marchés financiers. Les cours devront être adaptés en conséquence.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Il s'agit d'un des points forts de la formation : les étudiants de première et deuxième année de master ont chaque année des projets obligatoires : travaux réalisés en groupe pour le compte d'une entreprise qui définit le problème à résoudre sur une période de 6 mois. Plus précisément, en deuxième année de master, le projet s'organise autour de l'élaboration d'un business plan à l'international, qui requiert d'utiliser les connaissances et compétences acquises jusque-là.</p> <p>Les stages (4 mois en première année, 6 mois en deuxième année) doivent avoir une « connotation internationale ». Tous les étudiants ne réalisent cependant pas leur stage à l'étranger. Les étudiants sont aidés dans la recherche de stage et l'exigence des missions confiées est au cœur du processus de professionnalisation. Chaque niveau de formation est encadré par un responsable de stages.</p> <p>Une attention particulière est portée au fait que les étudiants soient informés très en amont des points qui seront évalués pour les stages et projets.</p> <p>Les étudiants et professionnels souhaitent qu'à l'avenir les stages donnent lieu à une visite du tuteur universitaire.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La place de l'international est logiquement non négligeable dans ce diplôme : l'anglais et une seconde langue sont obligatoires (en première année de master, mais pas en seconde), des conventions de stage en anglais sont disponibles. Pour autant, seulement deux cours sont dispensés en anglais. De même, le portefeuille de langues offertes n'est pas assez diversifié, alors que le potentiel existe grâce la faculté d'Arts, lettres, langues et sciences humaines.</p> <p>Point positif, plusieurs accords sont signés avec des universités chinoise, italienne, allemande, belge, qui permettent aux étudiants de passer le deuxième semestre de leur première année de master à l'étranger. L'accord le plus abouti est</p>

<p>avec l'<i>Institute of Business School-Chongqing Technology and Business University</i>. La rentrée 2016 devait voir l'ouverture d'un double diplôme avec l'Université de Liège, belle opportunité pour les étudiants. La pratique de stages à l'étranger ainsi que la mobilité sortante (semestres dans des universités étrangères) ne sont pas assez développées.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>La première année de master est ouverte de droit aux étudiants de la licence <i>Gestion</i> parcours <i>Banque et affaires internationales</i> et aux étudiants de formations appartenant aux « domaines compatibles », sans qu'il ne soit précisé lesquels. Pour les autres, un entretien vient compléter l'examen du dossier et permet de tester la motivation des candidats et l'adéquation entre leurs études antérieures et l'exigence du diplôme. Cette procédure, très coûteuse en temps pour les responsables du diplôme, permet de faire tendre vers zéro le taux d'échec. Le recrutement en seconde année de master est soumis à examen du dossier et entretien afin d'orienter l'étudiant vers la spécialité la plus adaptée. Si la formation compte 40 % d'étudiants étrangers, peu proviennent des pays limitrophes avec lesquels des échanges plus simples peuvent être organisés. Des passerelles existent vers d'autres diplômes entre la première et la seconde année. Celles-ci ne sont pas détaillées. Le suivi des stages est individualisé. Les étudiants en difficulté pour trouver un stage sont accompagnés : des démarches sont alors engagées auprès des réseaux de professionnels et d'anciens.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les étudiants bénéficient des supports numériques d'AMU, qui sont aux standards attendus, ainsi que de ceux de la FEG qui complètent ceux d'AMU dans les domaines de compétence de la faculté. La présence en cours est obligatoire. Les jurys de délibérations en tiennent compte pour l'octroi de mentions, etc. Si le M2 est prévu pour l'alternance afin de favoriser l'insertion professionnelle, le M1 n'est pas ouvert dans ce format, du fait des objectifs élevés de transmission des connaissances académiques. On peut regretter que trop de cours magistraux ne soient pas accompagnés de séances de travaux dirigés.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>La composition des jurys d'examen est précise ; les semaines d'examens sont communiquées aux étudiants bien en amont, de même que les modalités de contrôle des connaissances qui sont disponibles sur Internet. En cohérence avec le degré d'exigence du diplôme, le semestre 1 du M1 n'est compensable que si la moyenne de l'étudiant est supérieure à 8 et il n'existe pas de compensation possible entre semestres pour le M2. Les modalités d'évaluation sont variées (individuelle/collective ; travaux sur table, projets, simulations d'entretiens, etc.) et cohérentes avec les objectifs du diplôme en termes de professionnalisation. Si les modalités d'évaluation des stages et projets sont très précises, il est un peu dommage que les stages de première année ne donnent pas lieu à une soutenance dans la mesure où celle-ci permettrait de développer les capacités orales des étudiants. L'équipe en charge du diplôme est soucieuse d'adapter les modalités d'évaluation pour mieux faire apparaître les compétences des étudiants et ainsi faciliter leur insertion sur le marché du travail.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas optimal. Il est principalement effectué lors des deux stages, par l'intermédiaire d'une fiche remise au tuteur-responsable de l'entreprise d'accueil en même temps que la convention de stage. Cette évaluation étant réalisée en fin de stage, elle ne permet pas de faire apparaître de façon formelle l'évolution des compétences pendant la période. D'autre, part il n'existe pas de livret de compétences actuellement, même si « l'approche par les compétences » est un projet d'établissement. Une attention particulière est apportée aux compétences comportementales, testées lors des travaux en équipe ou lors des soutenances et qui comptent alors dans la note finale obtenue.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi est effectué via le service commun de l'établissement (Observatoire de la vie étudiante). Les enquêtes sont régulières : les 8, 18 et 30 mois suivant l'obtention du diplôme. Le suivi est effectué en profondeur : moyens d'accès à l'emploi, durée d'accès, type de contrat, niveau de l'emploi, salaire moyen, secteur d'activité, localisation de l'emploi. Ces enquêtes sont qui plus est complétées par un questionnaire administré par le PAST lors de la soutenance de mémoire. Les étudiants sont incités à ouvrir un compte sur les réseaux sociaux professionnels, ce qui permet de suivre leur évolution ultérieure. Enfin, la gestion de l'annuaire des anciens est à améliorer.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Une grande attention est portée à l'analyse de l'évolution des métiers sur lesquels débouche le master, ainsi qu'à la bonne marche de cette formation.

Le master organise depuis l'origine de la formation une commission pédagogique constituée des enseignants, des étudiants délégués et d'un représentant administratif.

Chaque spécialité du master dispose également d'un conseil de perfectionnement constitué à parité d'enseignants et de représentants du monde professionnel. Ce conseil se réunit lors des demandes d'habilitation puis à mi-parcours (tous les 2 ans), ce qui n'est peut-être pas une fréquence suffisante. L'intégration d'étudiants dans le conseil de perfectionnement et une fréquence de réunion annuelle sont envisagées. La nécessaire coordination entre les conseils des différentes spécialités est assurée par le responsable de la mention.

Les rôles respectifs de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement sont clairement décrits.

Si l'autoévaluation « en temps continu » de la formation et les ajustements nécessaires sont réalisés par ces deux organes, rien n'est précisé pour ce qui est de la réalisation du dossier présenté.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Contenu académique de très bon niveau (portefeuille de cours, équipe enseignante).
- Taux d'insertion professionnelle à 30 mois (85 %) satisfaisant et métiers en cohérence avec la formation délivrée.

Points faibles :

- Intégration encore non achevée des deux diplômes d'origine.
- Internationalisation à approfondir, notamment mobilité sortante et cours en anglais.
- Très peu de poursuites d'études en doctorat en dépit de l'articulation avec la recherche.

Avis global et recommandations :

Les spécialités sont de très bon niveau académique et permettent une insertion professionnelle facile. Elles semblent cependant avoir des débouchés très différents et des modes de fonctionnement à homogénéiser. Il faudrait envisager de renoncer à former des étudiants dans certains métiers visés. L'internationalisation est à parfaire, notamment en proposant plus d'enseignements en anglais. De même, le portefeuille de langues offertes devrait être élargi. Le potentiel existe grâce la faculté d'Arts, lettres, langues et sciences humaines. Un cours de géopolitique pourrait être inclus, de même que des séances de travaux dirigés pour accompagner les cours magistraux. La généralisation de l'accueil d'étudiants européens (des étudiants d'Europe centrale sont déjà inscrits au diplôme) via le programme Erasmus est une piste de diversification de l'origine des étudiants. Il serait intéressant de comparer le niveau moyen de rémunération à la sortie du diplôme, 1 855 euros nets mensuels, aux standards dans le secteur d'activité. L'existence d'un service qui permette de gérer en interne une base des stages par spécialité serait une évolution intéressante. Passer à une fréquence annuelle pour ce qui est des réunions du conseil de perfectionnement, comme cela est envisagé par les responsables de la formation, est une évolution utile. Il est nécessaire de s'assurer que l'accès de droit à cette formation à de nouveaux « domaines compatibles » ne diminue pas la qualité des étudiants retenus. Le suivi de l'acquisition des compétences est à améliorer ; le développement de « l'approche par compétences » par l'établissement est une opportunité à saisir. Il convient de veiller à ce que le service assuré par chacun des enseignants-chercheurs au sein du diplôme permette une variété suffisante des intervenants. Enfin, il serait pertinent de favoriser la possibilité pour les étudiants des deux spécialités de poursuivre leurs études en doctorat.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

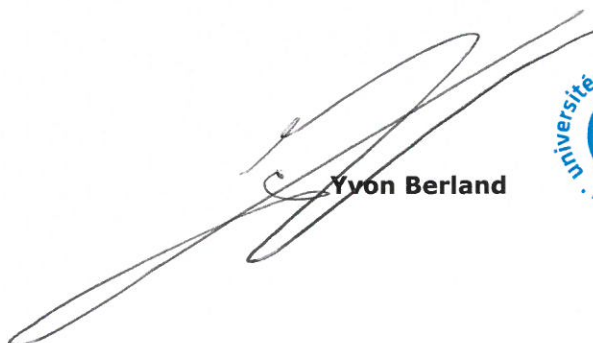
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

